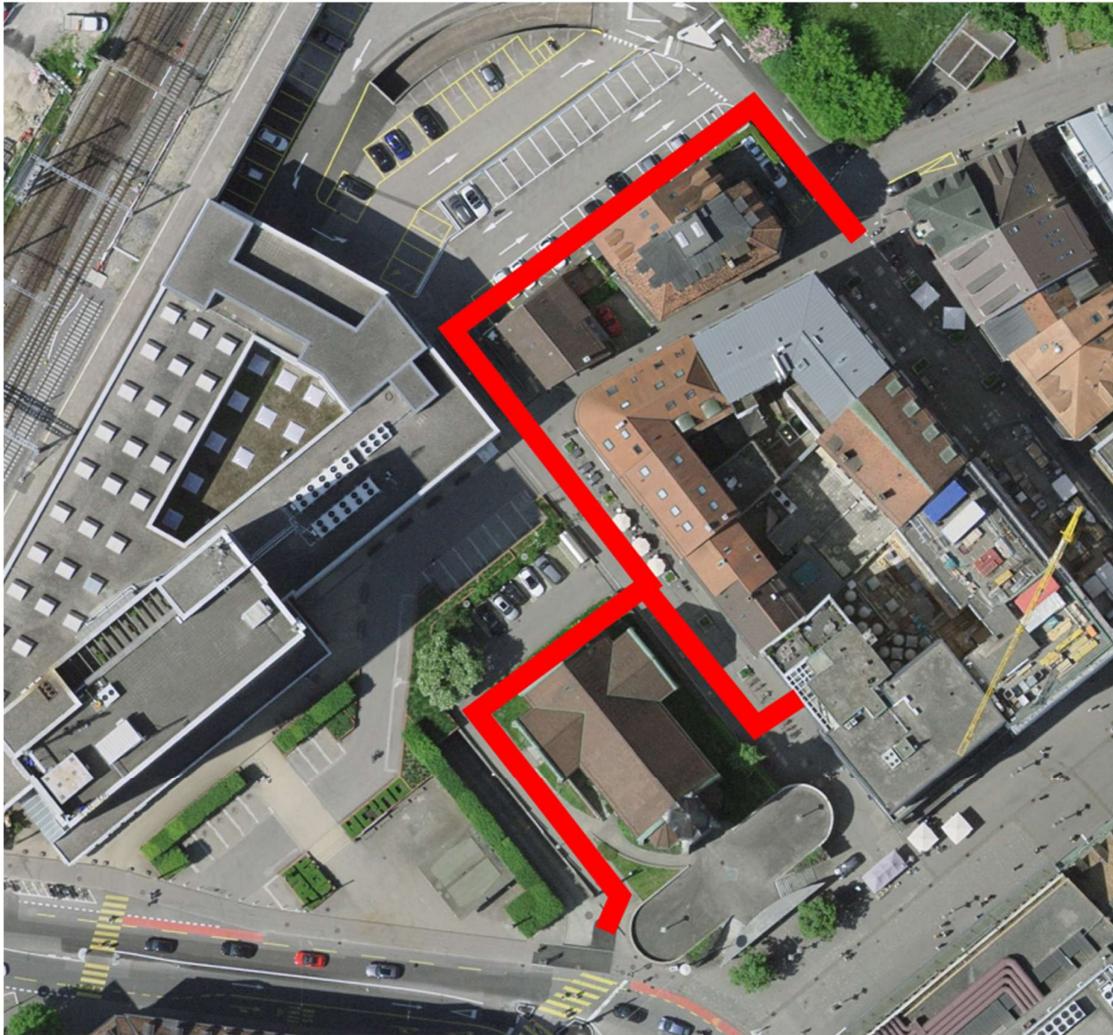


EXTENSION DU RESEAU CAD

RUE DU CRIBLET A FRIBOURG – LOT 1

RAPPORT PHASAGE DES TRAVAUX



Direction des travaux :



2J Génie Civil

Rue de Gruyères 56

1630 Bulle

www.2j-geniecivil.ch | info@2j-geniecivil.ch

Présentation du phasage

Général

Ce document présente et décrit les différentes étapes prévues dans le cadre de l'extension du réseau de Chauffage à Distance (CAD) de Groupe E, pour le premier lot intitulé « Criblet – Romont ».

Les phases de chantier exposées ici sont données à titre indicatif et peuvent faire l'objet de modifications. L'objectif de ce rapport de phasage est de définir les principes d'étagage ainsi que les contraintes liées à la planification, aux emprises, aux déviations et à la gestion du trafic en parallèle des travaux.

Présentation des étapes de travaux pour le Lot 1 :

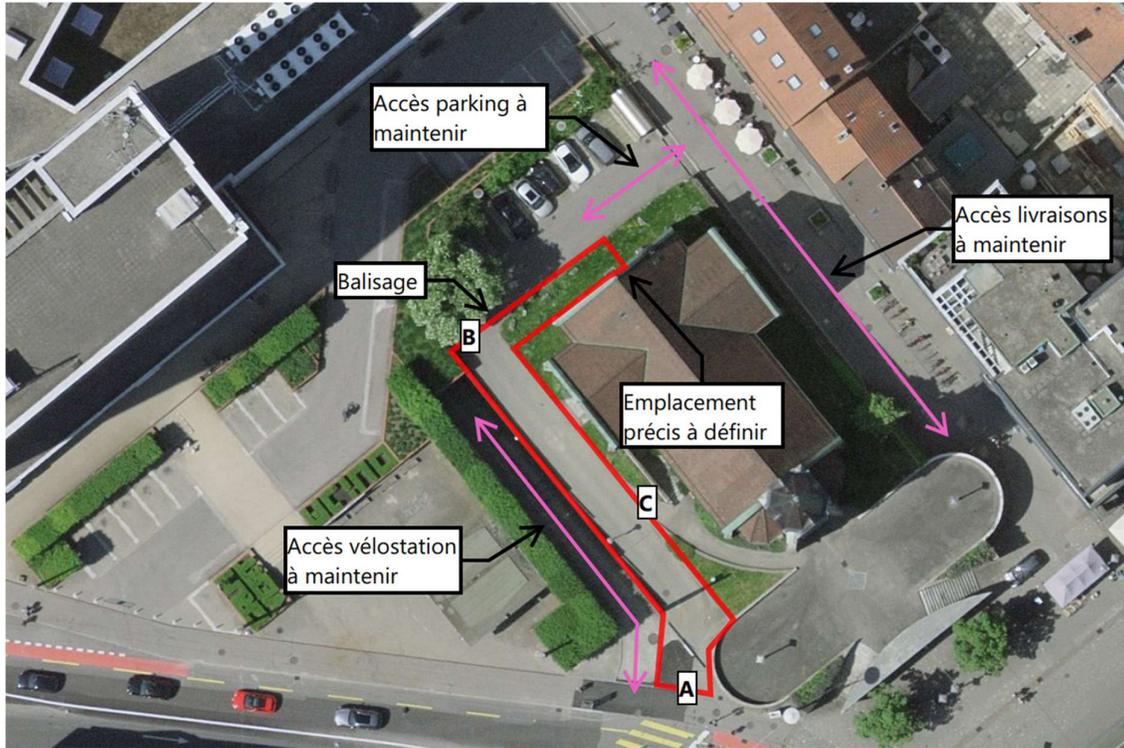


Par sa signature en fin de document, l'entrepreneur atteste avoir compris le phasage détaillé dans ce rapport et avoir intégré dans ces prix unitaires toutes les prestations nécessaires pour son bon fonctionnement. Si des prestations ou prix unitaires devaient être manquants, il l'indique lors du dépôt de son offre.

Etape 1

La première étape des travaux prendra source à la chambre de vannes existante, située devant l'accès de la vélostation, située sous le bâtiment Tivoli 3. Elle contourne ensuite le Temple, l'emplacement précis de fin de cette étape sera définie en phase de chantier. Si la fin de cette étape a une importance pour l'entrepreneur, il l'indique lors de son dépôt d'offre.

Illustration de l'étape n°1 :



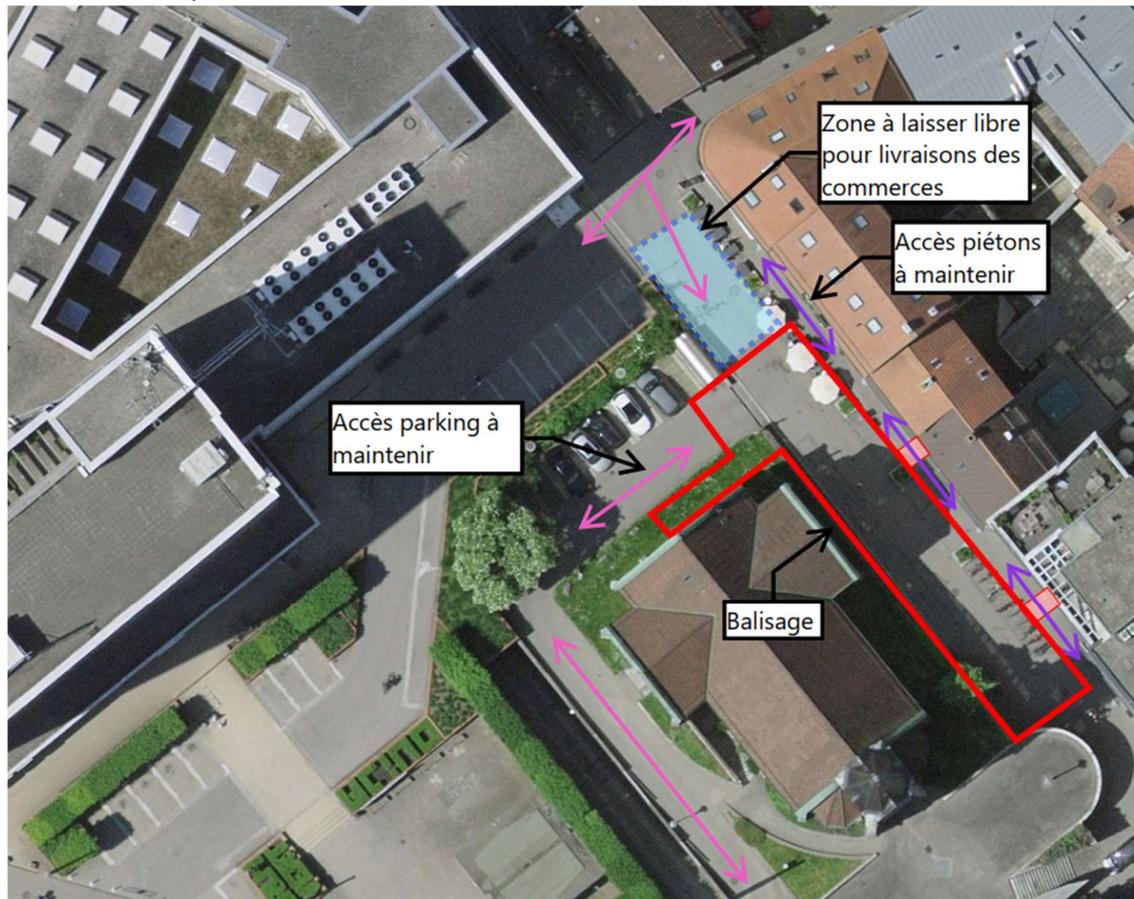
Remarques :

- Le balisage de cette étape sera sécurisé à l'aide d'un balisage de chantier type « Héras » et des colliers anti-vandalismes. Un contrôle, par l'entrepreneur, sera assuré aux débuts et fins de chaque journée de travail.
- Le balisage peut être modifié pour la bonne exécution de l'étape, uniquement en cas de présence d'ouvriers sur place. Avant chaque départ de la zone ouverte, même temporaire, celui-ci devra être fermé.
- Aucun transit piéton n'est à maintenir le long de cette étape. Une déviation sera mise en place par l'entrepreneur afin de dévier celui-ci vers les rues voisines. Les piétons ne pourront franchir les pts A-B-C, une impasse sera mise en place le temps des travaux.
- Le parking privé du Temple, et son accès, doivent être maintenus pour toute la durée des travaux.
- Les livraisons dans la Rue du Temple devront être maintenus pour toute la durée des travaux.
- Des protections seront mises en place pour chaque arbre et les machines de chantier travaillant à proximité adaptés. Aucune branche ne doit être péjoré dans le cadre de ces travaux..
- Un enrobé provisoire sera mis en place à la fin de cette étape.
- Le concept de circulation établi par le Service de la Mobilité de la Ville de Fribourg complète ce qui précède. Ce dernier est annexé en fin du présent rapport.

Etape 2

Cette étape fait suite à la précédente et s'étend au travers de la Rue du Temple. Elle aura pour objectif principal de raccorder les bâtiments intéressés au réseau de Chauffage à Distance.

Illustration de l'étape n°2 :



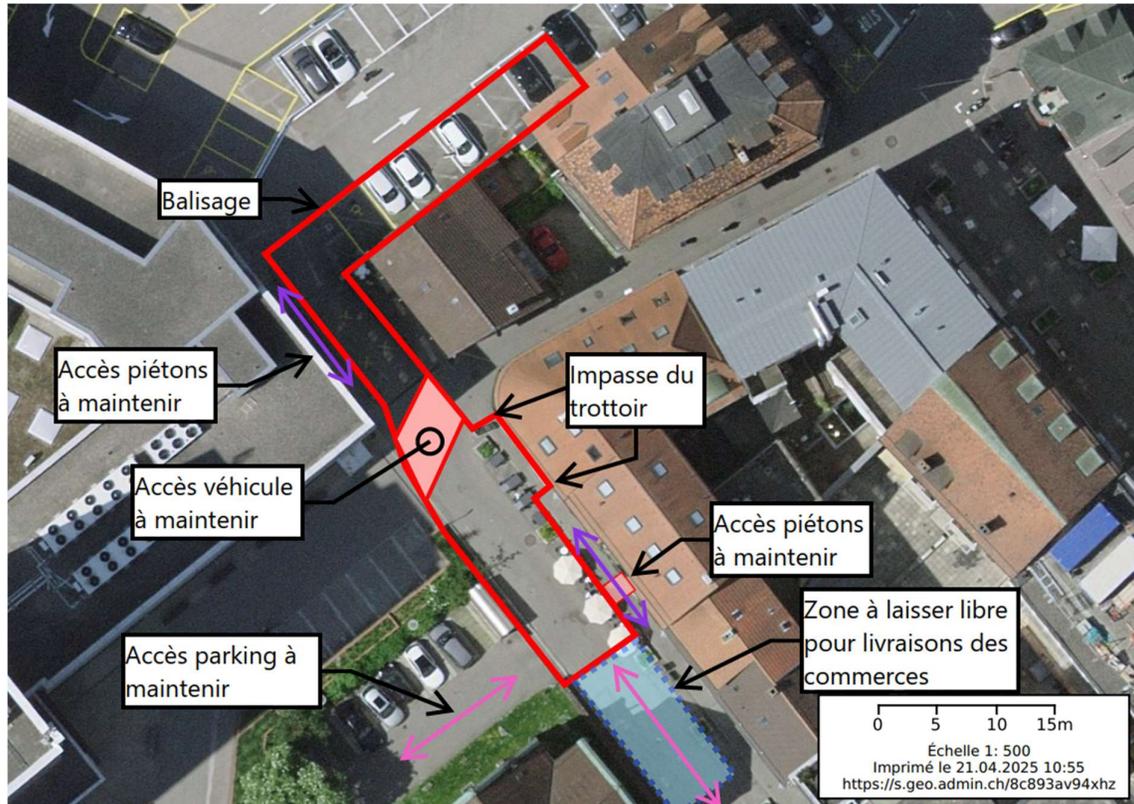
Remarques :

- Débutera après la pose des enrobés de l'étape n°1
- Le balisage de cette étape sera sécurisé à l'aide d'un balisage de chantier type « Héras » et des colliers anti-vandalismes. Un contrôle, par l'entrepreneur, sera assuré aux débuts et fins de chaque journée de travail.
- Le balisage peut être modifié pour la bonne exécution de l'étape, uniquement en cas de présence d'ouvriers sur place. Avant chaque départ de la zone ouverte, même temporaire, celui-ci devra être fermé.
- Le trafic piétonnier doit être maintenu pour toute la durée de cette étape, tel qu'indiqué par les flèches violettes. Les accès aux bâtiments et aux commerces seront maintenus en tout temps.
- Le parking privé du Temple, et son accès, doivent être maintenus pour toute la durée des travaux.
- Un enrobé provisoire sera mis en place à la fin de cette étape.
- Le concept de circulation établi par le Service de la Mobilité de la Ville de Fribourg complète ce qui précède. Ce dernier est annexé en fin du présent rapport.
- La zone bleu sera dédiée aux livraisons des riverains de la Rue du Temple. Cette surface doit être exempte de toute installation de chantier. L'entrepreneur ainsi que les intervenants du chantier ne peuvent utiliser cette surface.

Etape 3

Cette étape reprend la suite de l'étape n°2 et s'étend vers le parking « LIDL ». La contrainte majeure régissant celle-ci est le maintien de l'accès véhicules au bâtiment de l'« Avenue de Tivoli 3 ».

Illustration de l'étape n°3 :



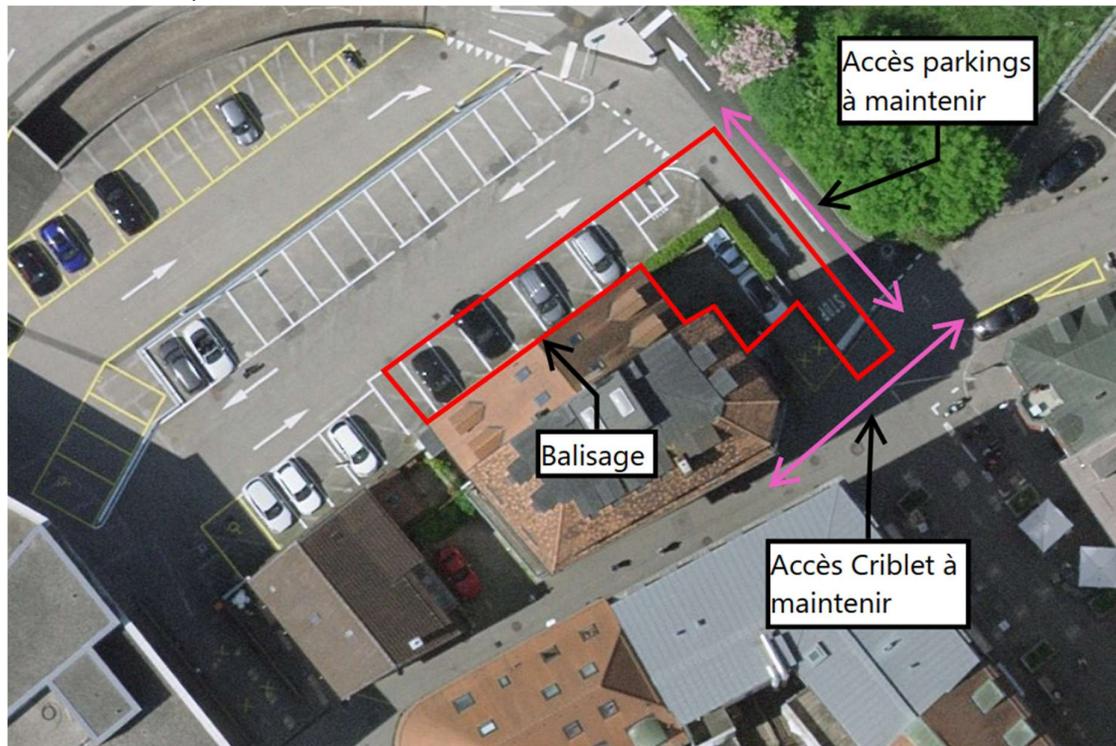
Remarques :

- Débutera après la pose des enrobés de l'étape n°2.
- Le balisage de cette étape sera sécurisé à l'aide d'un balisage de chantier type « Héras » et des colliers anti-vandalismes. Un contrôle, par l'entrepreneur, sera assuré aux débuts et fins de chaque journée de travail.
- Un passage du trafic motorisé vers le bâtiment « Tivoli 3 » devra être maintenu pour toute la durée des travaux. Le balisage sera réalisé en conséquence.
- Déviation piétonne à mettre en place, la Rue du Temple étant fermée lors de cette étape.
- Les accès aux bâtiments et aux commerces seront maintenus en tout temps.
- Le parking privé du Temple, et son accès, doivent être maintenus pour toute la durée des travaux.
- Un enrobé provisoire sera mis en place à la fin de cette étape.
- Le concept de circulation établi par le Service de la Mobilité de la Ville de Fribourg complète ce qui précède. Ce dernier est annexé en fin du présent rapport.
- La zone bleu sera dédiée aux livraisons des riverains de la Rue du Temple. Cette surface doit être exempte de toute installation de chantier. L'entrepreneur ainsi que les intervenants du chantier ne peuvent utiliser cette surface.
- Les places de parcs qui ne sont pas comprises dans l'installation de chantier seront maintenus et en fonction.

Etape 4

Cette étape reprend la suite de l'étape n°3 et sera la dernière de ce premier lot, lâchant une attente en direction de la Rue du Criblet.

Illustration de l'étape n°4 :



Remarques :

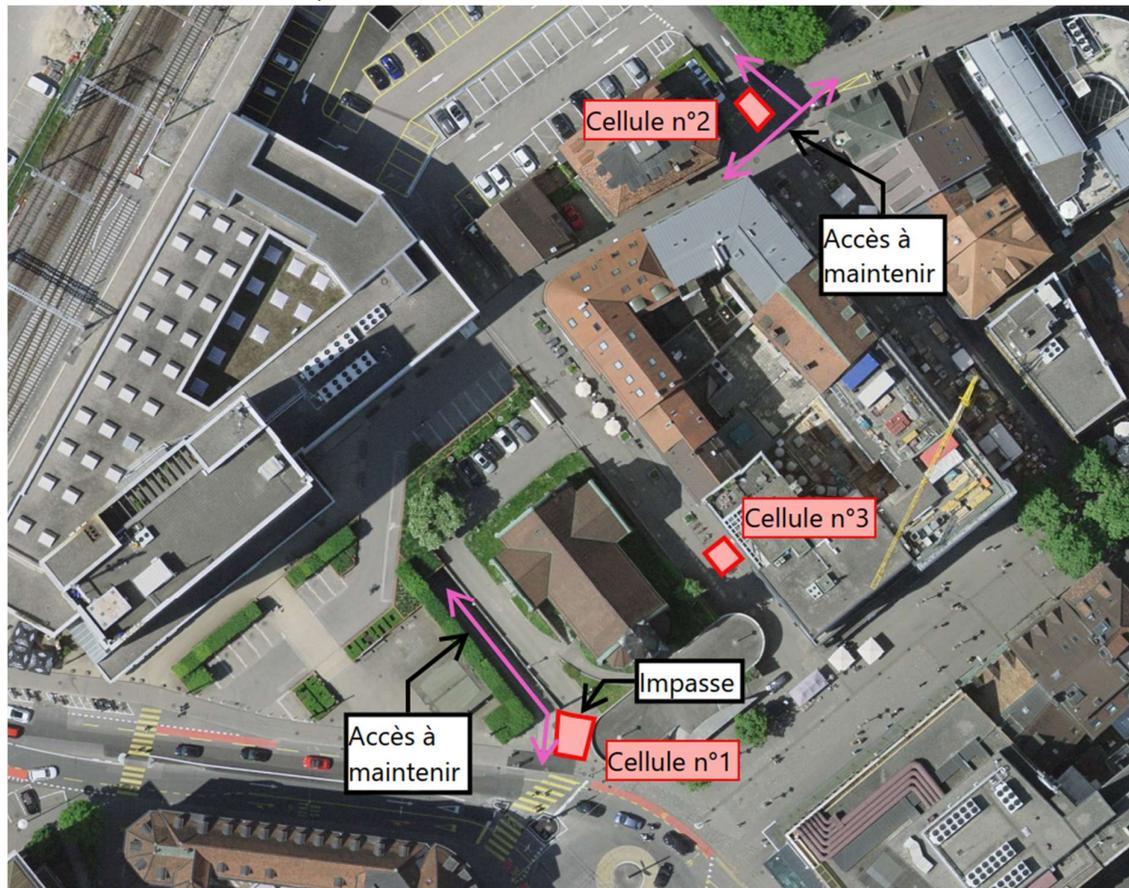
- Débutera après la pose des enrobés de l'étape n°3.
- Le balisage de cette étape sera sécurisé à l'aide d'un balisage de chantier type « Héras » et des colliers anti-vandalismes. Un contrôle, par l'entrepreneur, sera assuré aux débuts et fins de chaque journée de travail.
- Les accès aux bâtiments et aux commerces seront maintenus en tout temps.
- Les accès aux parkings, souterrains et extérieurs, seront maintenus en parallèle du chantier.
- Un enrobé provisoire sera mis en place à la fin de cette étape.
- Le concept de circulation établi par le Service de la Mobilité de la Ville de Fribourg complète ce qui précède. Ce dernier est annexé en fin du présent rapport.
- Les places de parcs qui ne sont pas comprises dans l'installation de chantier seront maintenus et en fonction.

Essai de pression

Dès l'étape 4 terminée, Groupe E réalisera un essai de pression avant la mise en service de son réseau. Ce dernier s'exécutera à la suite de la dernière étape d'exécution.

Afin de mener à bien cette opération, 3 cellules devront être ouvertes pour toute la durée de celle-ci.

Illustration des cellules à ouvrir pour l'essai :



Remarques :

- Le balisage des cellules sera sécurisé à l'aide d'un balisage de chantier type « Héras » et des colliers anti-vandalismes. Un contrôle, par l'entrepreneur, sera assuré aux débuts et fins de chaque journée de travail.
- Les accès aux bâtiments et aux commerces seront maintenus en tout temps.
- Les accès à la vélostation ainsi qu'aux parkings, souterrains et extérieurs, seront maintenus en parallèle du chantier.
- Un enrobé provisoire sera mis en place à la fin de cette étape.
- Les places de parcs qui ne sont pas comprises dans l'installation de chantier seront maintenus et en fonction.

Conclusion

Le présent document détail ainsi les différentes phases de chantier prévues. Celles-ci seront suivies et pourront évoluer selon les besoins du chantier pour autant qu'elles respectent les contraintes et demandes citées dans ce document. Seul la direction des travaux pourra autoriser ces modifications, qui devra également obtenir l'accord des services concernés.

Un plan de signalisation et déviation sera rédigé par le Service de la Mobilité et sera appliqué par l'entreprise de génie civil. Au vu du secteur, un contrôle quotidien sera effectué et les éventuels panneaux manquants remplacés par l'entreprise GC.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Broch', with a long horizontal stroke extending to the right.

Jonathan Broch

Directeur de travaux dipl. EPS

Annexes :

- ✓ Concepts de circulation établi par la Ville de Fribourg
 - Etapes 1 à 4

Rue du Temple

Groupe E: pose du CAD

Etape 1

Septembre 2024

Mesures



Rue du Temple: Accès parking Temple maintenu par la rue du Criblet

Mesures



Aucune mesure particulière

Mesures

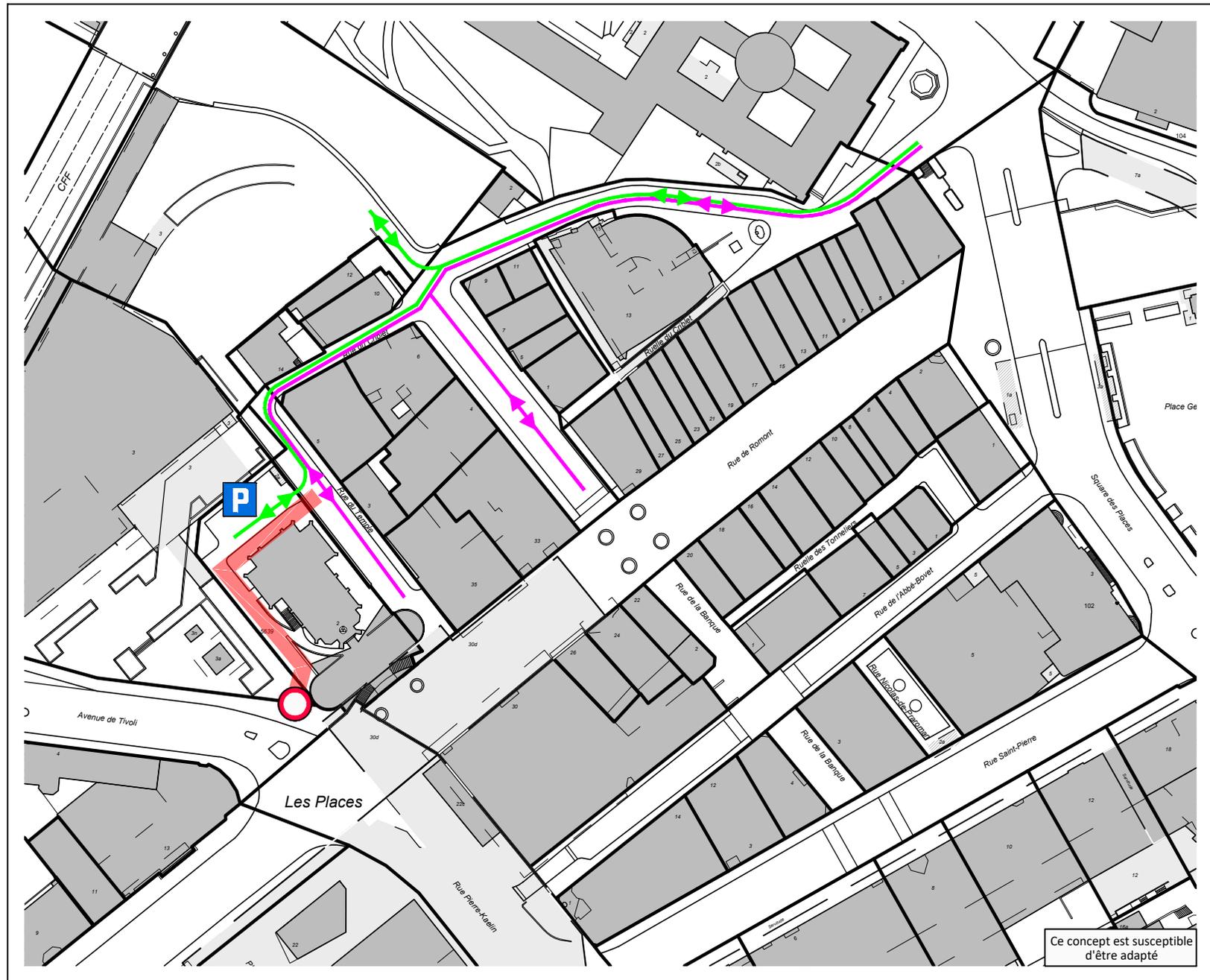


Cheminement piétons garanti en tout temps

Mesures



Aucune mesure particulière



Service de la police locale et de la mobilité - Grand-rue 37 - mobilite@ville-fr.ch

Rue du Temple - Concept de circulation - étape 1

Date: 10.06.2024

Plan sans échelle

U:\Desktop\Concept circulation_2ème semestre 2024\Concept circulation_2ème semestre 2024.dwg



Rue du Temple

Groupe E: pose du CAD

Etape 2

septembre - octobre 2024

Mesures



Rue du Temple: Accès parking Temple par Av. de Tivoli

Mesures



Rue du Temple: descendre du vélo et emprunter le cheminement piéton ou prendre la rue du Criblet

Mesures



Cheminement piétons garanti en tout temps

Mesures



Rue du Temple: Livraison par la rue de Romont



Service de la police locale et de la mobilité - Grand-rue 37 - mobilite@ville-fr.ch

Rue du Temple - Concept de circulation - étape 2

Date: 10.06.2024

Plan sans échelle

U:\Desktop\Concept circulation_2ème semestre 2024\Concept circulation_2ème semestre 2024.dwg



**Rue de Criblet
Rue du Temple**

Groupe E: pose du CAD

Etape 3
octobre - novembre 2024

Mesures



Rue du Temple: Aucune mesure particulière

Mesures



Aucune mesure particulière

Mesures

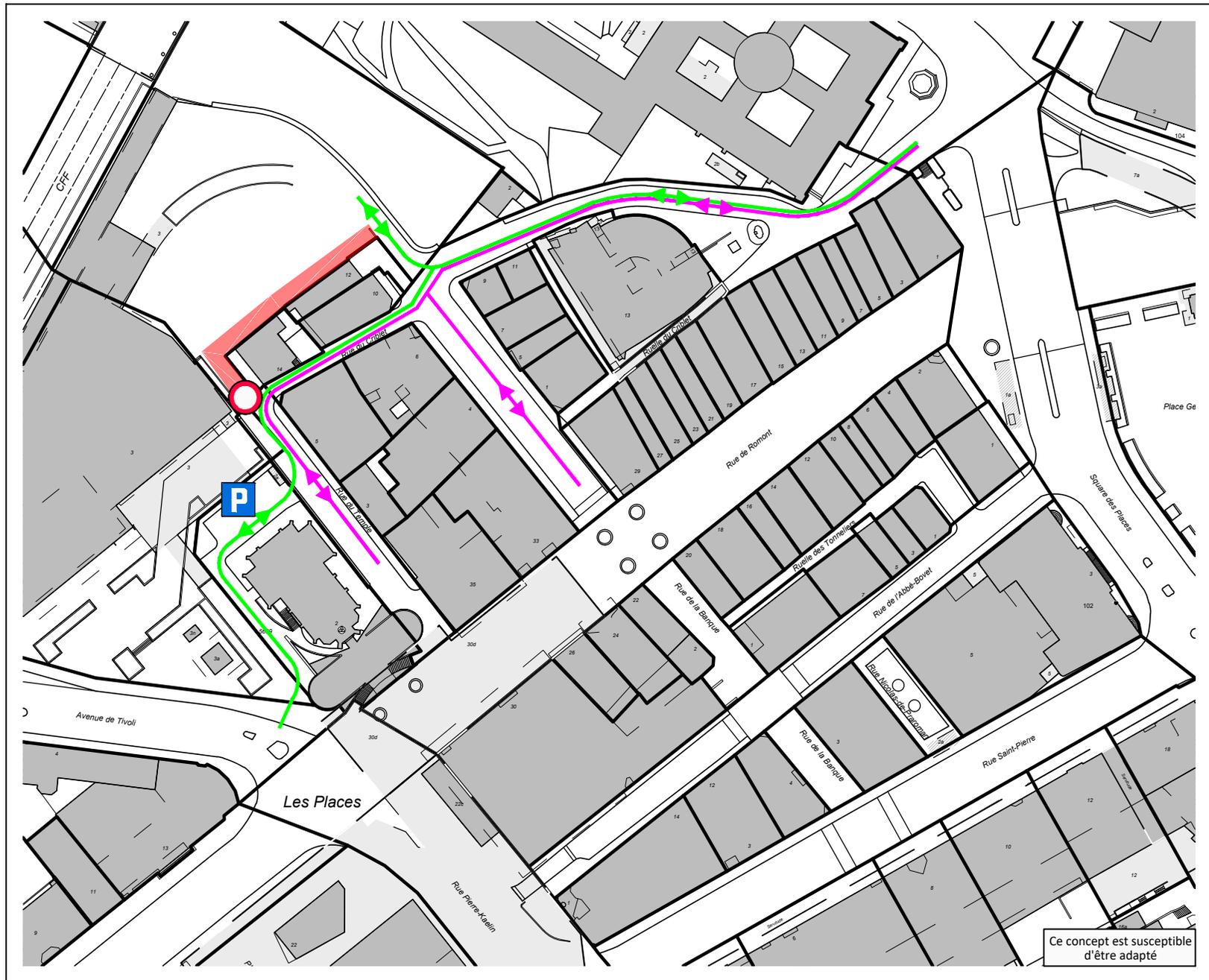


Aucune mesure particulière

Mesures



Aucune mesure particulière



Service de la police locale et de la mobilité - Grand-rue 37 - mobilite@ville-fr.ch

Rue du Criblet - Rue du Temple - Concept de circulation - étape 3

Date: 10.06.2024
Plan sans échelle

U:\Desktop\Concept circulation_2ème semestre 2024\Concept circulation_2ème semestre 2024.dwg



Rue de Criblet

Groupe E: pose du CAD

Etape 4

novembre - décembre 2024

Mesures



Rue du Criblet: Accès parking de La Poste par l'entrée Sud-Ouest

Mesures



Aucune mesure particulière

Mesures

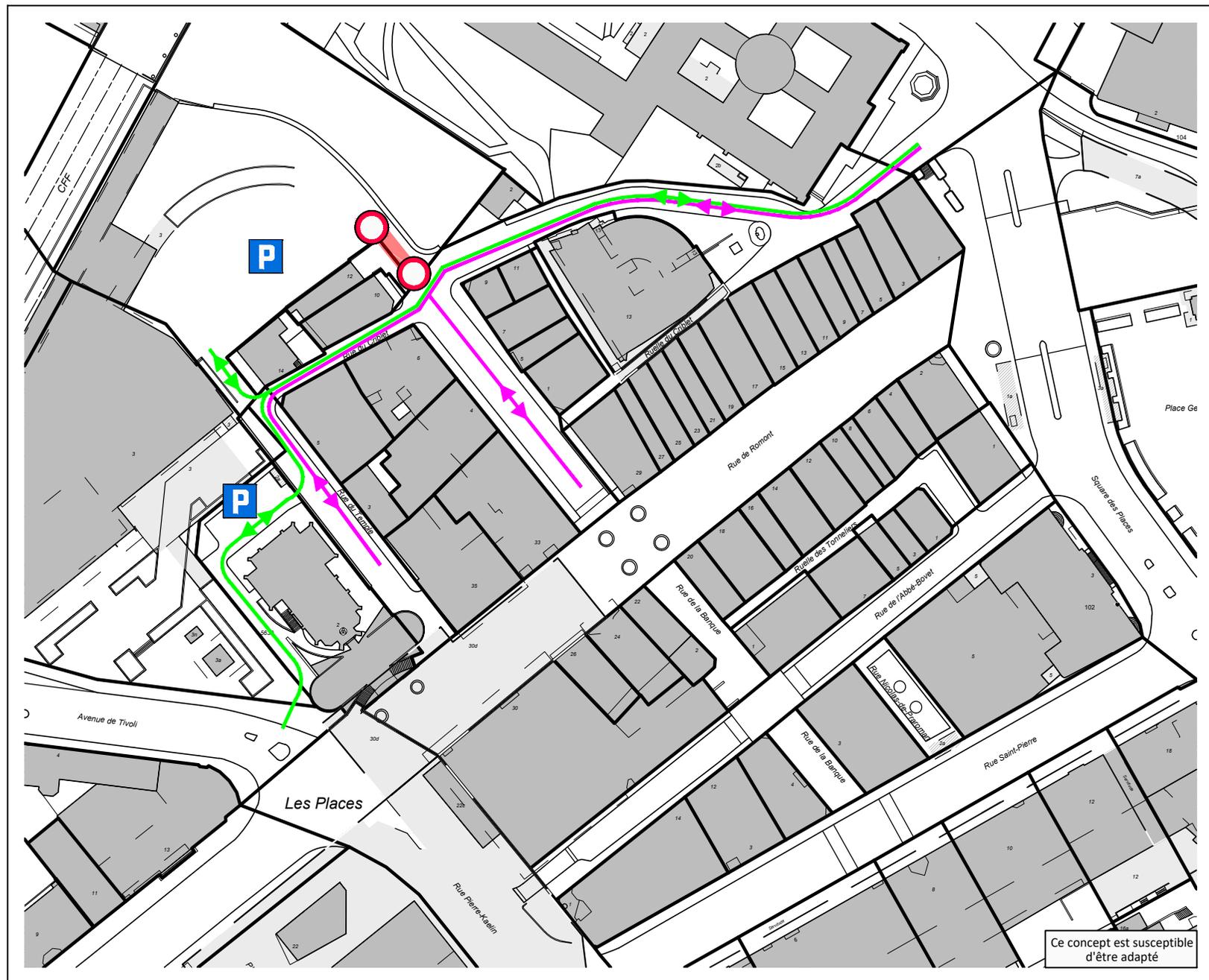


Cheminement piétons garanti en tout temps

Mesures



Aucune mesure particulière



Service de la police locale et de la mobilité - Grand-rue 37 - mobilite@ville-fr.ch

Rue du Criblet - Concept de circulation - étape 4

Date: 10.06.2024

Plan sans échelle

U:\Desktop\Concept circulation_2ème semestre 2024\Concept circulation_2ème semestre 2024.dwg

